

Ecrit par Vanessa Arnal-Laugier le 2 octobre 2024

Avec Karos, Cotelub se met sur la route du covoiturage



Depuis le 1er septembre, les habitants de la [communauté territoriale Sud Luberon](#) (Cotelub) bénéficient du service 'Le Covoit Sud Luberon' via l'application [Karos](#), qui favorise le covoiturage pour les déplacements entre le domicile et le lieu de travail. Un service que l'intercommunalité vient de présenter au sein des locaux de [Florajet](#) à Cabrières d'Aigues.

Si certains favorisent le covoiturage pour partir en vacances, beaucoup oublient cette pratique pour les déplacements quotidien, notamment les trajets domicile-travail, qui représentent environ 67% de nos déplacements journaliers. Aujourd'hui, ces nombreux déplacements en voiture ont un coût. Problème que vient pallier le covoiturage, qui permet de réaliser des économies, que ce soit pour le conducteur ou le passager.



Ecrit par Vanessa Arnal-Laugier le 2 octobre 2024

Le covoiturage quotidien représente une économie de 97€ par mois en moyenne, permet une réduction de son emprunte carbone, de gagner du temps, mais aussi d'effectuer de nouvelles rencontres. Une tendance qui se développe de plus de plus dans certaines régions de France. « Nous avons observé un vrai boom de covoiturage en Région Sud ces dernières années », affirme [Alex Joubert](#), responsable Collectivités & Élus de Karos. Dans la région, on compte 511 528 covoiturages réalisés depuis le début de l'année 2024, soit déjà presque autant que sur l'ensemble de l'année 2023 (534 000 trajets), et déjà bien plus qu'en 2022 (240 638 covoiturages) et 2021 (59 141 covoiturages). Cotelub prend le train en route en s'associant à l'application pour créer le service 'Le Covoit Sud Luberon' et proposer cette alternative à ses habitants.

Ecrit par Vanessa Arnal-Laugier le 2 octobre 2024



La mobilité, une vraie problématique en Sud Luberon

Au-delà de l'aspect financier et social que représente le covoiturage, Cotelub a surtout voulu répondre au problème de mobilité qui se pose au sein du territoire. « Le Sud Luberon est en grande partie un territoire rural, explique Robert Tchobdrenovitch, président de Cotelub. Avec ce nouveau service de covoiturage, on répond non seulement à un problème économique, mais aussi à un problème environnemental, tout en apportant une solution de mobilité. » C'est pourquoi l'intercommunalité a choisi le siège de Florajet, à Cabrières d'Aigues, pour présenter cette nouveauté. « Florajet est un des fleurons du territoire, et qui plus est, est installé en zone rurale », ajoute le président de Cotelub.



Ecrit par Vanessa Arnal-Laugier le 2 octobre 2024

25% des Français ont déjà refusé une offre d'emploi, faute de moyen de mobilité. Pour un territoire rural, il est difficile d'avoir un réseau de transport en commun aussi efficace et rentable que pour une grande ville. « Le covoiturage ne coûte que quelques centimes d'euros par personne par trajet, c'est vingt fois moins qu'un réseau de bus », développe Jean-Marc Brabant, vice-président de Cotelub en charge des mobilités. L'intercommunalité est en train de travailler sur une nouvelle offre de transport avec la Région. Celle-ci viendra s'ajouter au service de covoiturage, qui présente de nombreux avantages, que ce soit en termes d'attractivité pour les entreprises, ou de pouvoir d'achat pour les usagers.

Un partenariat avec Karos

Le service 'Le Covoit Sud Luberon' est disponible via l'application Karos, téléchargeable sur [App Store](#) et sur [Google Play](#). Après le téléchargement, l'utilisateur saisit l'adresse de son domicile, celle de son lieu de travail, ses horaires de trajet, ainsi que son choix d'être conducteur, covoitureur ou les deux. L'application trouve ensuite les autres usagers qui font plus ou moins les mêmes trajets aux mêmes horaires avec qui il est possible de covoiturer.

Fondée à Paris en 2014, Karos est une entreprise à mission qui est déjà opérateur de plus de 50 services publics de covoiturage en France, auxquels vient de s'ajouter le Covoit Sud Luberon. L'application de covoiturage est notamment très présente dans la Région Sud et collabore déjà avec la Métropole d'Aix-Marseille-Provence, la communauté de communes Provence Verdon, Durance Luberon Verdon Agglomération, ainsi que l'Agglomération Provence Verte.

97€ économisés par mois grâce au covoiturage

Grâce à ce service de covoiturage, le conducteur perçoit un montant de 2€ par passager par trajet pour les 20 premiers kilomètres, puis s'ajoutent 0,10€ par kilomètre ensuite. Ce montant s'ajoute à la prime covoiturage de 100€ versée par l'Etat (le versement se fait automatiquement via Karos), avec 50€ qui sont versés dès le premier trajet, et 50€ après 10 trajets effectués dans les trois premiers mois suivant ce premier trajet. Le passager, quant à lui, ne doit régler que 0,50€ pour les 20 premiers kilomètres, puis 0,10€ par kilomètre supplémentaire. De son côté, Cotelub subventionne le trajet à hauteur de 1,50€.

Ecrit par Vanessa Arnal-Laugier le 2 octobre 2024

Exemple de trajet sur **Le Covoit Sud Luberon**



Cotelub subventionne le trajet seulement si le domicile de l'usager est situé dans l'une de ses 16 communes (même si l'usager se rend dans une commune d'un territoire voisin comme Saint-Paul-lès-Durance au sein de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence).

Une semaine après le lancement du Covoit Sud Luberon, le service comptabilisait déjà 22 inscrits et 102 trajets. Le 30 septembre, soit un mois après, il y avait 440 inscrits et 428 trajets effectués. Plusieurs entreprises du territoire s'y sont mises comme Pellenc, Rexel et Ingérop, toutes trois situées à Pertuis. La pratique du covoiturage est donc en bonne voie dans le Sud Luberon.